LES SITES SOLARA-FIN.COM - SOLARA-FINANCELIMITED.COM - SOLARA-FINLTD.NET

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Les sites proposent comme une multitude d'autres d'investir avec du trading. Ce placement à très haut risque génère une perte pour plus de 80 % des consommateurs ! Avec des escrocs, la perte est certaine à 100 %... Ces sites n'ont aucun agrément. Ils sont donc à éviter.

Les sites internet

Le site solara-finltd.net

Il a été créé le 01/07/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/solara-finltd.net

Le site solara-financelimited.com

Il a été créé le 25/04/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/solara-financelimited.com

Le site solara-fin.com

Il a été créé le 24/04/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/solara-fin.com

Nos recherches

Les sites n'ont pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 06 71 70 58 80
Le numéro 07 54 06 42 48
Le numéro 44 73 42 68 66 84
Le numéro 44 73 46 54 57 83
Le numéro 44 73 46 62 00 79
Le numéro 44 73 46 98 81 45
Le numéro 44 74 18 35 85 38
Le numéro 44 74 25 77 94 00
Le numéro 44 74 51 27 40 77
Le numéro 44 75 87 30 69 56
Le numéro 44 75 87 88 46 21

Il est aussi utilisé par le site frauduleux

enerixinvest.pro

Le numéro 44 77 33 86 27 16
Le numéro 44 78 31 03 18 23
Le numéro 44 78 80 67 93 91
Le numéro 44 78 81 34 30 99

Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Eduard PASCAL
- M. Xavier BARRETT

- Mme Sandra LOGAN
- M. Peter PARKER
- M. Marvin CARTER
- M. Benjamin ADAMS
- M. James CARTER
- Mme Charlotte COLLINS
- M. Luc EDOUARD
- M. Lenny EVANS
- Mme Janet FRANKLYN
- Mme Tiffany HARRISON
- M. David LAURENT
- M. Rolland MARSHALL
- M. Jacques MILLER
- Mme Ariana PARKER
- M. Roy SANCHEZ
- Mme Lucie SCOTT
- M. Paul EDOUARD
- M. Théo WILLIAMS

Les mails

Le site solara-financelimited.com utilise comme nom de domaine pour l'envoi des mails solara-fin.com

Les alertes

Ils font l'objet de nombreuses alertes :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/860662

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/884958

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/865420

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/856471

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/885162

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/889578

Les produits

Il est proposé d'investir dans le trading. Il est proposé d'investir dans 4 produits :

Cryptomonnaies

Forex (devises)

Matières premières

Actions

Nous avons été étonnés de certaines affirmations dans le mail envoyé que nous reproduisons ci-dessous :

"Présente depuis plusieurs années sur le marché, notre entreprise est dûment enregistrée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Notre licence, renouvelée tous les deux ans, a été mise à jour pour la dernière fois le 1er mars 2025."

Le site a été créé le 24/04/2025... Nous avons du mal à comprendre comment l'AMF a pu renouvelé un agrément pour un site qui n'existait pas.

Le rendement proposé nous a beaucoup surpris !

"Notre objectif : Réduire les risques et maximiser les rendements.
Nous visons un retour sur investissement mensuel minimum de 30%."

30 % de rendement mensuel ????

Les règlements

Il est utilisé :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 3008 7335 5700 0355 7600 147
Un compte italien ayant l'IBAN IT03 T030 6912 7111 0000 0018 774
Un compte lituanien ayant l'IBAN LT39 3110 0246 3845 7611
La plate forme crypto.com

La revory room (arnaque sur l'arnaque)

Il est tenté des arnaques sur l'arnaques qui sont détaillées ci-dessous :

EXPERT-ADVISOR.ONLINE

Il est utilisé pour arnaquer les victimes de ce site. Il a été utilisé pâr un autre site frauduleux du même réseau :

https://adcfrance.fr/epargne/les-sites-lunafinance-ltd-luna-fin-com-luna-finance-com/

Les informations juridiques

Le mail en notre possession ne donne aucune information. Il semble qu'il soit usurpé le nom d'une société anglaise.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.